

# Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel

Questions reçues du public entre le 20 et le 24 novembre 2023

## Questions de Jacques Rousseau

1. Quelle quantité de biogaz Papiers Rolland reçoit-il de WM en moyenne annuellement ?
2. On a un biogaz qui semble être utilisé en circuit court par Papiers Rolland pour un usage industriel difficile à électrifier et on le remplacerait par un processus de purification pour en faire du gaz naturel renouvelable (GNR) qui serait injecté dans les tuyaux d'Énergir. Il en résulterait une dilution dans les différents usages réguliers du gaz naturel dont le chauffage des bâtiments avec comme conséquence majeure la conversion de Papiers Rolland au gaz naturel fossile... D'un point de vue environnemental, quel est le gain réel de cette modification outre permettre à Énergir d'augmenter légèrement la quantité de GNR dans ses conduites ?
3. Sur son site Internet, Papiers Rolland fait valoir que sa production est fabriquée avec les plus hauts standards environnementaux, en partie grâce à l'utilisation du biogaz. Si elle devait désormais utiliser du gaz fossile fourni par Énergir, elle perdrait cet avantage. Est-ce que le gouvernement pourrait imposer que l'on garantisse à Papiers Rolland de continuer à être approvisionné en biogaz par WM au prix actuellement payé ?
4. La maîtrise de l'énergie, i-e, la bonne énergie à la bonne place, est cruciale pour réussir la transition du Québec. La stratégie québécoise sur l'hydrogène et les biocarburants mentionnent que dans le choix des projets à prioriser pour la production et l'utilisation de l'hydrogène vert et des bioénergies au Québec, le gouvernement du Québec considérera entre autres les critères suivants : (1) la pertinence du projet par rapport à l'électrification directe, soutenue par une vision sans regrets afin de prioriser les utilisations dans une approche avisée; (2) la contribution en matière de transition énergétique et de réduction des émissions de GES sur le territoire québécois pouvant découler de ces projets ainsi que le délai dans lequel ces effets se concrétiseront (Stratégie québécoise sur l'hydrogène et les biocarburant, voir p.34 du PDF). Dans le cas du projet de raccordement dont la commission est saisie, trois questions se posent : Quelle serait la pertinence du projet par rapport à l'électrification directe, soutenue par une vision sans regrets afin de prioriser les utilisations dans une approche avisée ? Quelle serait la contribution réelle du projet en matière de transition énergétique et de réduction des émissions de GES sur le territoire québécois pouvant découler de ces projets ? Dans la lutte contre les changements climatiques, le temps est compté. En présumant que ce projet apporterait une contribution réelle en matière de transition énergétique, dans quel délai ces effets se concrétiseraient-ils ?

Reçu le 24 novembre 2023

---

**Question de David Modlin**

Pourquoi la communauté Mohawk de Kanesatake est un problème ?

Reçu le 24 novembre 2023

---

**Question de Christian Therien**

Est-ce que les propriétaires et locataires vont être dédommagés complètement avant le début des travaux ?

Reçu le 24 novembre 2023